

# Pierre DICK

## COMMUNICATION ORALE & ECRITE

Chacun de ces points est une formation de 1 heure, il est possible d'en choisir 2 ou 3 en fonction du besoin

1. Efficacité à l'oral
2. S'affirmer à l'oral
3. Être synthétique à l'oral
4. Prendre la parole devant un auditoire
5. Perfectionnement à la prise de parole
6. Improviser pour améliorer sa répartie
7. Gérer le trac face à des situations imprévues
8. Le jeu d'acteur pour une meilleure communication
9. Les clés du storytelling
10. Pratiquer l'écoute active
11. Décoder la communication non verbale
12. Convaincre
13. Développer son esprit de synthèse
14. Bien animer une réunion
15. Animer un groupe de travail
16. Défendre ses idées en réunion
17. Réussir toutes ses présentations orales
18. Réaliser des présentations PowerPoint percutantes
19. Animer une présentation PowerPoint à l'oral
20. Se réconcilier avec l'orthographe et la grammaire
21. Des écrits sans faute

1, av des Guelfes 98000 MONACO  
[dick@monaco.mc](mailto:dick@monaco.mc) 06 12 30 61 31

*Attestation NIS. 8559A22159*

*N° RCI Monégasque 20P05155*

Chapitre X-Franchise en base

Article 90- (Ordonnance n°13985 du 6 Mai 1999)

# Pierre DICK

## Programme spécial : Les réunions

Une demi- journée ou 2 séances de 2 heures

1. Préparer la réunion
2. Différents types de réunions
3. Conduite de la réunion
4. Animer la réunion
5. Redynamiser la réunion
6. Compte rendu de la réunion
7. Raccourcir une réunion
8. Réunion à distance

Pour toutes ces formations, un tarif identique horaire de 50 € sera pratiqué globalement pour un auditoire de 1 à 3 personnes, au-delà, formation en 2 groupes ou plus.

1, av des Guelfes 98000 MONACO  
[dick@monaco.mc](mailto:dick@monaco.mc) 06 12 30 61 31

*Attestation NIS. 8559A22159*

*N° RCI Monégasque 20P05155*

Chapitre X-Franchise en base

Article 90- (Ordonnance n°13985 du 6 Mai 1999)